

enquête publique modification n°2 PLU de L'Aiguillon sur Vie

gerard.morineau

Lun 21/11/2022 23:06

À : Enquête Publique Aiguillon sur Vie <enquete-plu-laiguillonsurvie@payssaintgilles.fr>

📎 1 pièces jointes (677 Ko)

Observation Enquête Publique 001.jpg;

Bonjour Monsieur Allain Gérard

Je vous joins un document concernant la notice de présentation, page 30 paragraphe B (création potentielle d'une école publique rue de la Florinière).

D'autre part, concernant la zone de la florentine, j'exploite les terres agricole dont l'accès ce fait part le chemin qui dessert le lotissement de l'Orée de l'Océan route de Givrand.

Une partie des terres (parcelles N°372 et 373) est inclus dans la zone à aménager et une autre partie à côté de cette zone (parcelles N° 402+403+406).

Ce que je demande c'est de garder l'accès des parcelles (402+403+406) par cette zone à aménager étant donné que la parcelle N°406 à un accès sur la route de Challans en face du PRL qui n'est pas assez large pour les matériels agricole et surtout qu'il est très dangereux par manque de visibilité pour sortir du champs avec des engins encombrant et lent (j'ai abandonné cet accès depuis que le tourne à gauche a été construit par crainte de provoquer des accidents vue la vitesse de circulation).

Pour les parcelles 402 et 403, la sortit du chemin communal (à la Sainte Thérèse) sur la route vers Givrand est très délicate avec des matériels encombrant et long vue l'angle très fermé du carrefour là aussi j'ai abandonné cet accès part sécurité et je passe par le chemin qui passe à côté du lotissement de l' Orée de l'Océan qui est plus sécurisant pour moi et pour les autres.

Quand l'aménagement de l'entrée du bourg ce fera route de Givrand merci de penser au véhicule agricole encombrant et long qui aurons besoin de tourner dans ce chemin.

Autres sujet :

Concernant la rue des Fiefs sur la zone orientation d'aménagement, moi-même (Morineau GERARD) et mon frère Morineau MICHEL, nous somme propriétaire de la parcelle N°31 que nous avons racheté à nos parents et que nous avons aménagé à nôtre convenance. Nous ne sommes pas d'accord de l'orientation d'aménagement de cette zone qui ne correspond pas à nos attente de vouloir rester propriétaire de notre parcelle.

Cordialement

Morineau GERARD

Les Grandes Noullières
85220 L'Aiguillon sur Vie

OBSERVATION ENQUETE PUBLIQUE :

Claude PENAUD

Mardi 15/11/2022

Enquête publique **modification n° 2 PLU de l'Aiguillon sur Vie**

Référence : Notice de présentation, **page 30 Paragraphe B "Création potentielle d'une école publique rue de la Florinière"**

A Monsieur le commissaire enquêteur, Gérard ALLAIN

Dans le cadre de la modification n° 2 du PLU de l'Aiguillon sur Vie, je souhaite émettre un avis **concernant** l'article : « Création d'un emplacement réservé rue de la Florinière pour permettre une potentielle école publique ».

Ayant été directeur d'école primaire et maternelle pendant plus de 25 ans, j'estime avoir quelques compétences, concernant la construction d'une école, avec les différentes salles nécessaires pour son bon fonctionnement. Voici donc mes remarques :

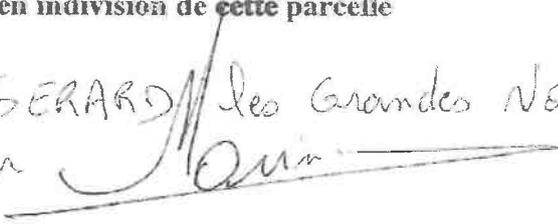
La **commune** de L'aiguillon sur Vie souhaite **mettre** en réserve la parcelle AC73 pour construire sur ce terrain une école publique. Cependant, l'objet de cette réserve **est** pour le moins très aléatoire car on voit mal une école avec plusieurs classes, des bureaux pour les enseignants, des salles pour les activités pédagogiques (bibliothèque, salle informatique...), une salle de motricité, un dortoir pour les élèves de maternelle, un préau, un espace d'activités extérieures sur une **si** petite superficie de terrain. Lorsqu'on prévoit un groupe scolaire, il faut se projeter dans l'avenir et laisser la possibilité d'extensions futures. Cela semble compromis sur un si petit terrain.

Par ailleurs, il y a sur cette parcelle un projet très concret porté par un investisseur privé pour **réaliser** un immeuble de 26 logements. Ce projet répondrait parfaitement à la loi ALUR qui encourage la construction de logements en **luttant contre** l'étalement urbain et l'artificialisation **des** sols. Qui plus est, ces logements, dont la demande **est** très forte actuellement, seraient situés en centre-bourg, accessibles **très** rapidement aux **commerces** et services par une **mobilité** non carbonée.

En conclusion, je demande donc la suppression de cette réserve sur la parcelle AC73 dans le projet de modification n° 2 **du** PLU de L'Aiguillon sur Vie.

Claude PENAUD

Copropriétaire en indivision de cette parcelle

MORINEAU GERARD // Les Grandes Noulleries 85220 L'Aiguillon/Vie
Co-Héritier 

MORINEAU MICHEL . 8 Rue des Fiefs 85220 L'Aiguillon/Vie
Co-Héritier 